

"Respect-Santé-Nature"  
*La nouvelle association naturiste du C.H.M. de Montalivet*

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre-Médoc  
le 11 septembre 2013 sous le n° W334001680

**BULLETIN D'INFORMATION N° 12 (JUN 2107)**

Chers adhérents,

Le CHM, avec les températures estivales de ce mois de juin, est plus agréable que jamais. Les vacanciers qui ont la chance de s'y trouver actuellement en profitent pleinement, égoïstement même. Notre dernière enquête révèle en effet qu'aucun n'éprouve la moindre compassion à l'égard des malheureux qui travaillent encore.

En ce qui concerne notre association voici notre premier bulletin d'information de l'année. Si nous le diffusons seulement aujourd'hui c'est que nous n'avons pas beaucoup d'informations à vous donner.

La concertation avec la direction que notre association avait obtenue marque le pas depuis janvier. La restructuration au sein de la société avec, entre autres, la nomination de Monsieur Christophe Alaux au poste de Directeur Général de la Socnat, mais surtout la mésentente entre les associations, que nous sommes les premiers à regretter, sont certainement les causes de cette interruption momentanée de dialogue avec la direction. Nous venons d'écrire à Monsieur Ganivenq pour qu'il relance la dynamique qu'il avait initiée. Nous prenons par ailleurs déjà rendez-vous avec François Teulié, Directeur Commercial de la Socnat et organisateur des premières réunions associations/direction, pour rediscuter avec lui de certains sujets comme l'application du Règlement intérieur (surtout en ce qui concerne les nuisances sonores) et le budget 2017 que la direction a souhaité réserver aux *Actions Naturistes*. Le dialogue avec la direction est un des engagements que nous avons pris ensemble, avec vous chers adhérents, et nous persisterons dans cette voie.

Nous avons pris contact avec l'ONF pour savoir ce que l'Office envisage de faire pour stopper l'érosion dunaire, ici au CHM. Nous vous transmettrons sa réponse.

A notre demande la mairie nous a adressé le nouveau PLU validé en mars 2017. Il faut surtout retenir de celui-ci que la surface des futurs bungalows du CHM est dorénavant limitée à 35 M2, *terrasse comprise*. Le document est accessible sur notre site (tapez « respect-sante-nature » sur Google).

Nous avons aussi questionné le responsable des services techniques de la commune sur l'avancement des travaux relatifs à la fibre optique. Celle-ci devrait arriver au CHM en fin d'année, voire début 2018.

En qui concerne la réception d'internet par la 4G, sachez que Free offre maintenant des prestations de haut niveau et à des tarifs hyper avantageux. Pour les spécialistes, le débit de réception est de l'ordre de 95 Mb/s, celui d'envoi, de 15 Mb/s donc supérieurs à ceux délivrés par les systèmes classiques ADSL ou câble !

Chez Free (qui fonctionne parfaitement sur tout le CHM comme déjà Orange et Sosh) il existe un forfait sans engagement vendu 19,90 € pour 100 Go. Imbattable ! Le tout WI-FI Osmozis au CHM que nous dénonçons depuis le début en raison de sa toxicité, de son coût exorbitant et de ses performances à la traîne est voué à une disparition prochaine.

La FFN renouvelle sa « Journée sans maillot ». Cette année elle aura lieu le dimanche 2 juillet. La direction du CHM nous a proposé d'y participer en « recrutant » certaines de nos connaissances « textiles » tentées par une expérience naturiste au cours de cette journée de découverte au CHM. En tant qu'association naturiste militante, qui plus est favorable au parrainage et à l'accompagnement des nouveaux venus, nous avons décidé de nous y joindre. Voilà une excellente occasion de présenter aux « textiles » ce que représente pour nous le naturisme et les valeurs de respect des individus et de la nature qu'il transmet. Même si l'aspect « recrutement » ne nous plaît pas. Dans cet esprit nous vous invitons à solliciter votre entourage pour tenter une première expérience en immersion naturiste par le biais de cette « Journée découverte ». Nous vous remercions de nous transmettre rapidement les coordonnées des personnes intéressées.

L'association va programmer une première réunion d'information qui devrait se dérouler courant juillet, quant à notre AG, elle aura lieu en août. Vous vous communiquerons bientôt les dates. Le cas échéant, nous vous parlerons de notre projet de mobilisation/manifestation autour de l'application (ou plutôt de sa non-application) du Règlement intérieur.

A très bientôt donc !

Bien à vous,  
le bureau de l'association.